

# Sentez-vous Sport 2018 !

## Conditions générales de participation



### 1. *Objet*

1.1. Les présentes Conditions Générales de Participation ci-après les « CGP » ont pour objet de définir les conditions et modalités d'inscription l'évènement « **Sentez-vous Sport 2018** » dédié aux agents de la Métropole de Lyon.

### 2. *Acceptation et modification des présentes « CGP »*

2.1. Toute inscription à l'évènement « **Sentez-vous Sport 2018** » implique l'acceptation pleine et entière du participant aux conditions des présentes CGP en vigueur au jour de l'accès du participant au lieu où se déroulera la manifestation : compétitions, activités libres, village bien-être et village bien-être, déjeuner et autres événements et l'oblige à s'y conformer strictement.

2.2. Les présentes CGP ainsi que toute nouvelle version sont accessibles depuis <https://www.grandlyon.com/pratique/sentez-vous-sport.html>

2.3. La Métropole de Lyon se réserve le droit de procéder, à tout moment et sans recours possible de la part des participants, à toute modification des présentes CGP.

2.4. Ces modifications engagent l'utilisateur dès leur mise en ligne. Il appartient en conséquence à l'utilisateur de consulter régulièrement les Conditions Générales de Participation disponibles en permanence sur le site. Tout usage des services après modification des « CGP », vaut acceptation tacite par l'utilisateur des nouvelles « CGP ».

### 3. *Date et lieu de Sentez-vous Sport 2018*

3.1. « **Sentez-vous Sport** » se tiendra le **21 septembre 2018** au Palais des Sport de Gerland, à la plaine des jeux et dans le village du Matmut Stadium. L'évènement se tiendra de 11h30 à 14h30, avec un démarrage des compétitions à 10h. Le détail et le programme de cette journée sont accessibles sur l'intranet Comète de la Métropole, rubrique Communication interne.

3.2. La participation à l'évènement est gratuite et un pique-nique est offert sous réserve d'inscription préalable par le présent formulaire.

### 4. *Modalités de participation à Sentez-vous Sport 2018*

4.1. La manifestation est ouverte à tous les agents de la Métropole de Lyon sous réserve d'une inscription préalable, dans la limite des places disponibles, et sous réserve de l'accord de son manager dans le respect de la continuité de service.

4.2. La manifestation se tient sur un horaire de pause méridienne étendue exceptionnellement pour les participants. À ce titre, la participation est considérée comme se tenant sur du temps de travail.

## *5. Modifications et accès aux compétitions, rallyes et activités sur inscription*

5.1. L'accès aux compétitions se fait uniquement sur inscription à partir du présent formulaire, dans les limites des places disponibles pour chacune des activités proposées. Un mail de confirmation sera envoyé aux participants en amont du 21 septembre avec toutes les informations pratiques nécessaires.

5.2. L'organisateur est libre de modifier à tout moment et jusqu'au jour de l'événement, le programme de cette journée et donc de modifier les horaires des activités sur inscription. Ces changements seront communiqués par mail en amont aux participants à l'adresse fournie sur le présent formulaire.

## *6. Données personnelles*

6.1. Les informations recueillies par la Métropole auprès des participants font l'objet d'un traitement informatique afin de permettre à l'organisateur de gérer l'inscription et de transmettre toutes les informations pratiques nécessaires aux participants. Elles seront conservées pour la durée d'un an par la Communication interne. La Métropole de Lyon s'engage à ne pas utiliser les données pour un autre usage que ceux identifiés par la Communication interne à l'organisation de Sentez-vous Sport 2018 et à ce que tout traitement de données personnelles fournies dans le présent formulaire soit conforme à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

6.2. Certains agents ne possédant pas de coordonnées professionnelles peuvent faire le choix de fournir leurs coordonnées personnelles (adresse mail, numéro de téléphone). L'acceptation des présentes « CGP » vaut acceptation de la réception de mails et d'échanges téléphoniques.

6.3. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant qu'il peut faire valoir à tout moment par l'envoi d'un e-mail à l'adresse :

**Métropole de Lyon** - Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique -  
- 20, rue du Lac – CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03.

## *7. Droit à l'image dans le cadre de Sentez-vous Sport 2018*

7.1. Chaque participant, en acceptant les présentes conditions générales de participation autorise la prise de vues et la diffusion des photographies et vidéos effectuées par la Métropole durant l'évènement, à destination des publications imprimées, intranet, web, réseaux sociaux et photothèque de la Métropole de Lyon ou de ses partenaires et garantit n'être lié(e) à aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

7.2. L'autorisation de diffusion au profit de la Métropole de Lyon ou de ses partenaires s'exerce pour une période de 3 ans à partir de la date d'acceptation des présentes CGP. Ce délai peut être renouvelé une fois par tacite reconduction.

7.3. L'autorisation de diffusion est accordée à titre gratuit. Il est convenu que la Métropole de Lyon ne procédera à aucune commercialisation des images et des vidéos prises sans la signature préalable d'un contrat commercial spécifique.

7.4. Les personnes ne souhaitant pas être photographiées sont invitées à se signaler à l'accueil de la manifestation ou directement aux photographes. Pour toute question relative au droit à l'image, les participants sont invités à contacter : [sentez-vous@grandlyon.com](mailto:sentez-vous@grandlyon.com).